

L'écho de Camphin



MAIRIE DE CAMPHIN - EN - PÉVÈLE 59780

EDITORIAL

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Ainsi que vous pourrez le découvrir, le mois de Mars verra le démarrage des travaux de création du réseau eaux usées de la rue Louis Carrette; la création et la remise à niveau de nos réseaux électricité, téléphone et éclairage public de cette même rue.

D'autres dossiers sont en passe d'être finalisés comme la protection phonique A 27 ou la place de l'église.

Michel DUFERMONT

Dans ce numéro :	105
Editorial	1
Associations	1
Protection sons A27	2
Divers travaux	2
Nouveau commerce	2

SOUTENEZ NOS ASSOCIATIONS

PROTECTIONS PHONIQUES DE L'A 27

En décembre le conseil municipal a voté contre le projet de protection phonique le long de l'A27 au motif que le coût était déraisonnable :

Coût total depuis sortie Lille jusqu'au poste frontière Camphin/Lamain 6.250.000 €

Coût pour le tronçon Camphin en Pévèle 1.250.000 € dont 312.500 € restant à la charge de la commune.

A titre indicatif, ce serait le montant total restant à la charge de la commune pour la réfection complète de la place de l'église et le nouveau réseau électricité, téléphone, éclairage public et renforcement des réseaux par de nouveaux transformateurs de la rue Louis Carrette. De plus, nous étions plus que réservés sur la performance du dispositif proposé...

Il faut savoir aussi que notre décision de refus bloque le projet global et nous savions aussi que la DRE a remis pour 2010 le projet et que, bien sûr, nous avons des "pressions amicales" de la Préfecture. Monsieur le préfet s'étant engagé en 2006 auprès des associations à faire réaliser ces protections.

Nous ne sommes pas restés inactifs et nous avons été contactés par des entreprises réalisant les travaux du grand stade pour lequel 1500.000 mètres cubes de terre doivent être évacués.

Une proposition nous a été remise : Protection phonique par merlon de terre hauteur 7 mètres et suivant les normes des études phoniques et paysagère prévues au dossier hypothèse la plus performante.

TRAVAUX

Comme annoncé dans les échos de janvier, une réunion de programmation s'est tenue en début février. Aussi début mars, Noréade commence le maillage du réseau eau potable depuis la place de l'église (près du monument aux morts) en remontant la rue Louis Carrette vers la rue du Quennelet. Puis elle pose les boîtes de raccordements manquantes autour de la place et en début de rue Louis Carrette et enfin la réfection d'un tronçon d'eau pluviale depuis l'école publique jusqu'au st Calixte près de la salle des fêtes. Durée de ces travaux 1 mois et demi.

Mi-avril c'est au tour de la réfection du premier tronçon du réseau électricité, téléphone et éclairage public depuis la salle des fêtes jusqu'à l'intersection de la rue Louis Carrette et de la rue du Quennelet. Durée de ces travaux 2 à 3 mois (soit jusque fin juillet).

Aménagement paysager de l'ensemble de l'ouvrage ; indemnités des propriétaires et locataires à un prix supérieur aux indemnités légales, sachant aussi que ces terrains sont inconstructibles étant dans une bande de protection autoroute ; remise en état des clôtures et nettoyage des axes routiers si nécessaire et surtout **la commune ne doit rien déboursier**.

Devant cette proposition certes contraignante pour les agriculteurs, le conseil municipal a pris une décision de bon sens avant que nous soyons contraints de subir des décisions contraires à nos intérêts. Il faut savoir aussi que nous ne sommes pas la seule commune à avoir pris cette décision puisque Lesquin et Péronne ont pris les mêmes dispositions de bon sens et d'économies par ces temps où l'argent public se fait de plus en plus rare.

MD

DES FLEURS